

COMPAGNIES — Suite.

- Du chemin de fer Atlantique du Canada : (Voir Bill n° 20.)
 Du chemin de fer Atlantique et du Nord-Ouest : (Voir Bill n° 21.)
 Du chemin de fer de la Baie de Semiahmoo et de New-Westminster : Pétition, 41. Lue, 56.
 Du chemin de fer de Brandon, de la Souris et du lac à la Roche : Pétition, 20. Lue, 27.
 Du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Erié : (Voir n° 22.)
 Du chemin de fer Canadien du Pacifique : (Voir Bill n° 23.)
 Du chemin de fer Central de Québec : Pétition, 119, 174.
 Du chemin de fer de Cobourg, Blairton et Marmora : (Voir Bill n° 80.)
 Du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba : (Voir Bill n° 24.)
 Du chemin de fer des Comtés de l'Ouest : (Voir Bills nos 25 et 26.)
 Du chemin de fer du Comté de Prescott : (Voir Bill n° 27.)
 Du chemin de fer d'Embranchement d'Hereford : (Voir Bill n° 28.)
 Du chemin de fer d'Emerson. Pétition, 20, lue, 27. Rapportée, 38.
 Du chemin de fer du Grand-Tronc : (Voir Bill n° 29.)
 Du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié (Voir Bill n° 30.)
 Du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo : (Voir Bill n° 31.)
 Du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest : Pétition, 66. Lue, 79. Rapportée, 107.
 Du chemin de fer du Haut de la Colombie : (Voir Bill n° 32.)
 Du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique : (Voir Bill n° 33.)
 Du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique canadien : (Voir Bill n° 34.)
 Du chemin de fer de Jonction de Guelph : (Voir Bill n° 35.)
 Du chemin de fer de Jonction de la Massawippi : (Voir Bill n° 36.)
 Du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique : (Voir Bill n° 37.)
 Du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa : (Voir Bill n° 38.)
 Du chemin de fer de Kincardine à Teeswater : (Voir Bills nos 39 et 40.)
 Du chemin de fer et de la levée de Saint Gabriel : (Voir Bill n° 41.)
 Du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest : (Voir Bill n° 42.)
 Du chemin de fer Midland du Canada : (Voir Bill n° 43.)
 Du chemin de fer de Montréal et de Champlain : Pétition, 94, 103.
 Du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston : Pétition, 94.
 Du chemin de fer et de navigation d'Oshawa : (Voir Bill n° 44.)
 Du chemin de fer de Niagara à Woodstock : Pétition, 42, 57, 85.
 Du chemin de fer de Norfolk-Sud : (Voir Bill n° 45.)
 Du chemin de fer du Nouveau-Brunswick : (Voir Bill n° 46.)
 Du chemin de fer d'Ontario et Québec : (Voir Bill n° 47.)
 Du chemin de fer de l'Ottawa et de la vallée de la Gatineau : (Voir Bill n° 48.)
 Du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean : Pétition, 205.
 Du chemin de fer du Pacifique d'Ontario : (Voir Bill n° 49.)
 Du chemin de fer du Pacifique du Sud d'Ontario : Pétition, 42. Lue, 56. Rapportée, 164.
 Du chemin de fer de Québec à la Baie James : (Voir Bill n° 50.)
 Du chemin de fer de Régina à la Montagne-à-Bois : Pétition, 41, 56, 68.
 Du chemin de fer de la Saskatchewan et de l'Ouest : Pétitions, 41, 56, 85, 181.
 Du chemin de fer du Sault Sainte-Marie : (Voir Bill n° 51.)
 Du chemin de fer South Eastern : Pétitions, 22, 36, 47, 94, 97, 113.
 Du chemin de fer de Saint-Martin à Upham : (Voir Bill n° 52.)
 Du chemin de fer de Sainte-Catherine à Niagara : (Voir Bill n° 53.)